Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 69 (1940)

Heft: 6

Rubrik: La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARTIE NON OFFICIELLE

La Société fribourgeoise d'Education

(Suite)

Tous les membres du corps enseignant se mettent avec ardeur à l'étude des trois questions proposées. Les rapporteurs sont nommés. M. Progin, instituteur à Neirivue, traitera le sujet suivant : *De l'importance d'une bonne école normale*, etc. M. Wicht, instituteur à Courtion, rapportera sur la deuxième question : *Manière d'enseigner les branches non obligatoires*, etc. Enfin, M. Villard, instituteur à Châtel-St-Denis, résumera les travaux de ses collègues sur le troisième sujet : *De l'enseignement des choses*, etc.

La date du 5 août approche. M. Horner, au nom du Comité, lance un vibrant appel aux sociétaires et à tous ceux qui s'intéressent à l'instruction et à l'éducation de l'enfance. Le *Bulletin* du 1er août publie le programme de la séance. Pour tous ceux qui aiment l'histoire, évocatrice de tant d'utiles leçons pour l'heure présente, cet ordre du jour a son intérêt. Nous le reproduisons en laissant à chacun le soin d'établir des comparaisons entre cette époque déjà lointaine et la nôtre et de tirer d'un tel rapprochement les conclusions qui s'imposent. « La séance s'ouvrira à 9 heures précises au Lycée. Discours d'ouverture du président. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — Lecture des trois rapports et discussion. — Comptes de la Société pour l'année 1872-1873. — Renouvellement du Comité. — Désignation du lieu de la prochaine assemblée. — Propositions individuelles. — Clôture de la séance à 1 heure. — Cortège se rendant pour le banquet à la salle de la Grenette. — Dîner à 2 fr., vin compris.

Nous avons le plaisir d'annoncer :

1. Que M. le Directeur de l'Instruction publique donne à MM. les instituteurs l'autorisation générale d'accorder vacance le 5 août prochain ;

2. Que les Directions de chemins de fer de la Suisse occidentale et de la ligne Bulle-Romont accordent pour les 4, 5 et 6 août, la faveur de la demi-taxe à tous les sociétaires qui seront munis de la carte de légitimation. Ces cartes seront envoyées avec le présent numéro du *Bulletin*.

Complet fut le succès de la réunion de Fribourg. Les journaux de l'époque : le *Chroniqueur*, l'*Ami du Peuple* et la *Liberté* donnèrent de la séance des comptes rendus très détaillés et fort élogieux. Jamais les organisateurs n'auraient osé espérer que le nombre des assistants fût plus fort qu'à Romont. Il a, cependant, été dépassé d'une centaine. La jeune Société est dans toute la vigueur de son printemps ; une sève généreuse l'anime. Tous les jours, elle gagne de nouvelles sym-

pathies et de flatteuses adhésions. Ce qui la caractérise, c'est cette communauté de sentiments et d'aspirations, traduite par l'harmonie des idées qui n'a cessé de régner soit dans les délibérations de la matinée, soit dans les toasts du banquet. Il n'y avait là qu'un cœur et qu'une âme. « Même patriotisme, même foi dans l'avenir de la Société, dans les progrès de l'Instruction primaire, même attachement aux grands principes d'ordre qui ont toujours fait l'honneur du peuple fribourgeois. »

Les rapporteurs se sont scrupuleusement acquittés de leur tâche difficile et M. le Directeur de l'Instruction publique a pu les féliciter chaudement pour le rare succès que leurs travaux ont obtenu. La discussion qui a suivi la lecture de chaque rapport a été courte. Les comptes rendus des travaux ont été si nets, si complets que les orateurs qui intervinrent dans la discussion durent se borner à relever la grande valeur des rapports présentés et à signaler les fruits que pourront retirer les instituteurs des idées nouvelles, des vues larges et progressistes qu'a fait naître l'étude des trois questions choisies par le Comité de la S. F. E.

Au banquet, un grand nombre d'orateurs tinrent les nombreux convives sous le charme de leur parole. Citons M. le Président du Conseil d'Etat, M. le Directeur de l'Instruction publique et M. le conseiller Weck-Reynold. N'oublions pas de signaler la présence de deux membres du Conseil communal de Fribourg, de la députation valaisanne et de nombreux membres du clergé. Les instituteurs, si isolés jusqu'alors, se sentaient entourés de sympathie. Ils comprenaient qu'ainsi unis, ils devenaient une force, une influence dans la société. Une fois de plus s'était affirmée la solidarité qui existe chez nous entre l'Eglise, l'Etat et l'Ecole. Et M. Horner, en terminant le compte rendu d'une si réconfortante journée pour la S. F. E., pouvait écrire avec une très grande joie : « Rien n'a manqué à ces belles assises du corps enseignant et nous ne doutons pas que chacun ne se soit retiré comme nous heureux et fier d'appartenir à une société qui a pour elle les sympathies de tous les membres de la famille fribourgeoise, le témoignage des services qu'elle a déjà rendus au canton et l'assurance d'un avenir fructueux et prospère. »

Quelques réflexions sur l'enseignement des sciences naturelles

La toile d'araignée

L'araignée est un de ces pauvres êtres dont on se détourne avec horreur et qu'on écrase avec dégoût. On s'exclame : « Elle est hideuse, elle est cruelle, elle est inutile ! »

« Elle est hideuse. » Elle n'a ni l'éclat du papillon, ni l'élégance de la libellule — c'est entendu — ; et cependant, en la regardant de près et sans prévention, on trouverait même fort jolie l'épeire des